

BULLETIN DE PARTICIPATION

2^{ème} Rencontre nationale des Départements pour la Culture

Jeudi 29 novembre 2018

Le Théâtre, scène conventionnée

34 Rue de la Paix

A LAVAL (53)

Faire valoir votre droit à la formation

Participant(e) :

Mme, M. : Prénom :

Qualité :

Collectivité territoriale :

Adresse de la collectivité :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

Portable :

Adresse de messagerie électronique :

(Adresse électronique personnelle de l'élue) pour un envoi de documents de la part du formateur et/ou toute autre information à lui communiquer rapidement)

- **Participera** à la conférence publique inaugurale du mercredi 28 novembre 2018 de 19h à 21h30 * :
 OUI NON
- **Participera** aux ateliers collaboratifs du jeudi 29 novembre 2018 de 9h à 18h :
 OUI NON

* participation comprise dans le tarif d'une journée de formation

TARIF UNIQUE : 150 €

Règlement :

Un **bon d'engagement** de la collectivité doit être joint à l'envoi du bulletin d'inscription.

Chèque

Mandat administratif

(à l'ordre de : F.N.C.C. Centre de Formation)

Demande d'une convention de formation lors de l'inscription OUI NON

Le dossier est suivi par :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- I. Les Sessions de Formation de la F.N.C.C. sont réservées en priorité, aux élus chargés de la culture dans les collectivités territoriales.
- II. L'inscription d'un participant est effective à réception du présent bulletin dûment rempli et signé par la collectivité. Les réservations par téléphone doivent être confirmées par écrit dans les 48H.
- III. Le bulletin d'inscription doit mentionner le mode de règlement choisi.
Les droits d'inscription comprennent les frais de formation, la documentation remise aux participants et le déjeuner.
Hébergement et transports sont à leur charge.
- IV. Une attestation de présence est délivrée après la journée de formation. La facture ayant valeur de convention de formation simplifiée est adressée à la Collectivité.
- V. Annulation :
- Les demandes d'annulation confirmées par courrier ou télécopie :
- sont acceptées sans frais si reçues plus de 5 jours avant le début du stage
 - les frais de désistement s'élèveront à 50% du coût de la session si la demande est reçue moins de 5 jours avant le stage
 - après le début de la session, la totalité des frais de participation sera demandée

Je déclare avoir pris connaissance des conditions applicables en cas d'annulation de l'inscription.

A

le

Signature

(Avec le nom et la fonction du signataire)

Cachet de la Collectivité

DOCUMENT A RETOURNER à la F.N.C.C.

15 rue Léon Lamaizière - 42000 SAINT ETIENNE -

Tél : 04.77.41.78.71 – Télécopie : 04.77.38.20.48

Courriel : centreformationfncc@fncc.fr – Site Internet : www.fncc.fr